

INSCRIPTIONS 2022 / 2023

Liste des pièces à fournir :

- Certificat de radiation (exeat) de l'établissement précédent
- 3 derniers bulletins scolaires
- 2 photos d'identité
- Photocopies du livret de famille (pages parents + enfants)
- Parents séparés : photocopie du jugement de divorce ou attestation de séparation (partie correspondant à la garde de l'enfant et à l'autorité parentale) + **2 signatures obligatoires sur le dossier**
- RIB du responsable légal (pour versement de la bourse, remboursement voyages, demi pension) (inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du RIB)
- 1 chèque de 60 euros pour l'inscription à la demi-pension ou de 100 euros à l'ordre de l'agent comptable du lycée de l'Arc pour l'internat (inscrire le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque)
- Fiche d'inscription + chèque de 7 euros pour l'inscription à la Maison des Lycéens (inscrire le nom et prénom de l'élève au dos du chèque) facultatif
- Carnet de santé (date rappel vaccin antitétanique à inscrire sur la fiche d'urgence)